



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 février 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint et du représentant suppléant du Japon au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Ministre japonais des affaires étrangères une lettre datée du 27 février 2017 indiquant que MM. Yasuhisa Kawamura et Wataru Otsuka ont été nommés, respectivement, représentant adjoint et représentant suppléant du Japon au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

